

Chargé/e de l'accompagnement artistique et des pratiques amateurs

CDD

Date de mise en ligne : **22/07/2016**

Date limite de l'offre : **10/09/2016**

Intitulé du poste : **Chargé/e de l'accompagnement artistique et des pratiques amateurs**

Région : **Hauts-de-France**

Département : **62 - Pas-de-Calais**

Type de métier : **Formation / Accompagnement**

Type de contrat : **CDD**

Temps de travail : **Temps plein**

Salaire mensuel brut (en euro) : **Fonctionnaire ou contractuel en CDD de droit public (1 an), catégorie C puis CDI de droit privé ou détachement (création d'un EPCC)**

Niveau de rémunération : **Selon la grille indiciaire catégorie B + régime indemnitaire**

Communauté d'Agglomération d'Henin-Carvin / Projet 9-9bis

Adresse mail de la structure : 9-9bis@agglo-henincarvin.fr

Adresse : **242 Boulevard Schweitzer BP 129**

Code postal : **62253**

Ville : **Henin-Beaumont**

Site web : 9-9bis.com

Description du poste :

Direction du 9-9bis

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (CAHC), propriétaire du site, a décidé de transformer l'ancien carreau de fosse du 9-9 bis de Oignies en lieu de foisonnement culturel. Site majeur du bassin minier du Nord Pas de Calais, classé Monument Historique, le 9-9 bis fonde son renouveau sur la mise en place d'un ambitieux projet de développement culturel avec pour particularité et intérêt d'appréhender plusieurs dimensions complémentaires (patrimoine-musique-tourisme/économie) pour créer une synergie et faire du 9-9bis un projet culturel fort en Région Nord-Pas de Calais. La diffusion et les créations du Métaphone, l'ouverture d'espaces de pratiques, la valorisation du site, lieu d'histoire, contribueront à l'emprise territoriale du 9-9bis et à son rayonnement culturel.

Définition

Le projet 9-9bis développe un pôle dédié à la pratique amateur (studios de répétitions, auditorium,...). Dans ce cadre et en relation étroite avec le responsable du pôle musique, le « chargé de l'accompagnement artistique » imaginera et mettra en œuvre des dispositifs d'accompagnement à la qualification des formations musicales locales et départementales dans une logique de dynamique partenariale et territoriale. En lien avec le projet global du 9-9bis, le « chargé d'accompagnement artistique » tissera des passerelles entre la programmation et les dispositifs qu'il développera.

Définition du poste

Coordination territoriale et enseignement des musiques actuelles

Le chargé de l'accompagnement artistique et des pratiques amateurs est le garant de :

- L'évaluation de l'enseignement des musiques actuelles sur le territoire pour réinterroger le dispositif existant
- La création d'une dynamique avec les acteurs de musiques actuelles du territoire Henin-Carvin (associations, collectivités, privés)

Il met en œuvre :

- Le dispositif existant « musiques actuelles » et insuffle une nouvelle dynamique (intervenants, Grand Baz'Art, ...)
- L'évaluation et le suivi des conventions cadres pluriannuelles signées et réalise un bilan sur le développement et la

Formations / Accompagnement :

En lien avec les acteurs du Pôle Métropolitain/Bassin Minier et des partenaires identifiés, il est le garant de :

- La définition de dispositifs d'accompagnement des musiciens locaux et leurs déclinaisons opérationnelles
- La définition de dispositifs de diffusion et de la valorisation de la pratique amateur
- La création de dynamiques avec les formations musicales locales existantes (harmonies / fanfares)
- L'accompagnement de projets associatifs locaux / amateurs
- La création de temps d'échanges et de convivialité pour les musiciens amateurs locaux et départementaux (avec les artistes accueillis en résidence, CLEA, ...)

Il met en œuvre :

- Des formations thématiques, master class complémentaires aux projets territoriaux existants
- Des rencontres, stages, master class avec des artistes en direction des groupes et musiciens danseurs
- L'identification de la scène locale et proposition de 1ères parties dans le cadre des spectacles accueillis
- Des temps de rencontres individualisés

Informations/ressources :

- Il est le garant de la diffusion d'une information ressources (Ex : newsletter, fiche pratique sur site internet du 9-9bis, ...)
- Il alimente une base de donnée (musiciens, groupes, danseurs, salles, festivals)
- Il accompagne les artistes dans leurs démarches structurantes
- Il renseigne et est la personne ressource pour les structures du territoire au regard de leurs sollicitations

Missions secondaires du salarié(e)

- Il participe à la production des temps forts de la structure (Rutilants, Journées du Patrimoine, fête de la musique...)
- Il met en place une collaboration avec ILTV afin de valoriser les pratiques amateurs (reportage, epk, ...)
- Il participe aux réseaux régionaux / nationaux en lien avec ses missions

Profil recherché

- **Savoirs** : Très bonne connaissance du secteur des musiques actuelles, du fonctionnement des groupes musicaux et des dispositifs de formations et/ou d'accompagnement, maîtrise des réseaux professionnels et organismes de formations.

- **Savoirs faire** : concevoir et mettre en place des formations ou projets musicaux, développer les partenariats, évaluer les projets musicaux et adapter des dispositifs au regard des attentes, établir et gérer un planning, maîtriser les outils informatiques.

- **Savoir être** : ouverture d'esprit et écoute des autres, animation de réunion, aptitude à gérer le temps, aptitude à rendre compte de son travail et à informer sa hiérarchie des problèmes rencontrés et résolus.

Qualités personnelles requises : autonomie, initiative, méthodologie, rigueur, bonne humeur, sensibilité musicale, sens de l'organisation et sens pratique,

Conditions d'accès à l'emploi

- Niveau d'étude : niveau Bac + 3
- Expérience : 5 ans minimum
- Langues étrangères : Anglais
- Divers : Permis B indispensable

Conditions de travail

- **Type de contrat** : Fonctionnaire ou CDD de droit public (1 an) à temps complet
- **Salaire brut mensuel** : catégorie B (par référence au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux).
- **Temps de travail** : 37 H/ semaine, base congés : 30 jours et RTT
- **Horaires de travail** : en fonction des nécessités de service et des plannings établis.
- **Poste à pourvoir** : 15 octobre 2016

Cette offre vous intéresse ?

Adresser CV et lettre de motivation avant le 10 septembre 2016 à M. Le Président de l'Agglomération Hénin Carvin, « candidature Coordinateur musiques actuelles 9-9bis », 242 Bd Albert Schweitzer, BP 129, 62253 Hénin-Beaumont Cedex.

Contact pour répondre à l'offre :

Nom : **Zoltek**

Prénom : **Orianne**

Adresse mail : 9-9bis@agglo-henincarvin.fr